

SESSION D'OCTOBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL OKTOBER-SESSION DES GENERALRATS

Principal dossier de cette session d'automne, la révision du Règlement du personnel de la Ville de Fribourg a été l'occasion pour le groupe PDC de confirmer son soutien aux mesures permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Le Conseil général s'est également attelé à l'adaptation du Règlement sur les émoluments administratifs au nouveau logiciel FRIAC. Enfin, au chapitre des postulats et propositions, la proposition co-déposée par le PDC visant à supprimer les rentes à vie des futurs membres du Conseil communal et revoir leur système de rémunération a été transmise.

Claude Richard nahm als Mitglied der Spezialkommission im Namen der CVP/glp-Fraktion Stellung zum neuen Personalreglement. Dabei unterstrich er, dass die von der Kommission gemachten Änderungsanträge die Leistungen zugunsten der Arbeitnehmenden ausbauen und dass die Stadt damit ein noch generöserer Arbeitgeber werde.

Claude Richard a relevé qu'une surenchère en matière de prestations sociales serait source d'incompréhension pour les citoyens-contribuables actifs dans le secteur privé et qui financent ces prestations. De plus, des conditions trop éloignées de celles prévalant dans les communes voisines seraient un obstacle de plus dans le processus de fusion du Grand-Fribourg. Convaincu des progrès réalisés, notamment à l'égard des familles, notre groupe a soutenu une révision soucieuse de l'équilibre entre prestations offertes aux employé-e-s, qualité des services proposés aux habitants et efforts demandés aux contribuables.

Lors du vif débat sur l'extension du congé paternité, le groupe PDC/vl a défendu l'amendement d'**Alexandre Sacerdoti** pour un congé paternité de 30 jours, et non de 40 jours tel que proposé par la majorité de gauche. Le congé paternité de 30 jours reflète la politique du groupe PDC/vl: fruit d'un consensus, il permet de trouver une solution raisonnable et équilibrée. Au final, la proposition du groupe PDC/vl a été plébiscité par la majorité du Conseil général.

Les membres du groupe PDC/vl ont proposé d'autres amendements :

- **Simon Murith** a demandé à ce que les cas de mobbing et de harcèlement soient traités par une structure indépendante de l'administration communale (art. 8 al. 2), proposition rejetée à une voix près.
- Ein weiterer Vorschlag von **Simon Murith** war die Inklusion des «Car Sharing» in die Ziele des Mobilitätskonzepts der Stadt – neben der Förderung des öffentlichen Verkehrs und des Langsamverkehrs. Der Zweck dieses Vorschlags war, die Mobilitäts- und Verkehrssituation der Arbeitnehmenden vollständig abzubilden. Obwohl die Legislaturplanung der Stadt die Förderung des «Car Sharing» vorsieht, lehnte der Gemeinderat und die linke Ratsmehrheit den Vorschlag mit dogmatischen Argumenten ab und wurde dabei von einer Mehrheit der FDP-Fraktion unterstützt.



- Enfin, Gisela Kilde a proposé un amendement afin de limiter le droit au congé pour "*participation active ou collaboration à des manifestations culturelles ou sportives importantes*" (art. 103 al. 2 let. k; 3 jours par année), aux manifestations ayant une importance significative pour la Ville de Fribourg. Cet amendement a également été refusé.

Au titre des propositions et postulats, le Conseil général s'est prononcé sur la transmission de la proposition n°14 demandant la suppression des rentes à vie des membres du Conseil communal et la modernisation de leur traitement. **Simon Murith**, co-auteur de la proposition, a avancé nombre d'arguments en faveur d'une révision d'un système qui n'est plus adapté à notre époque. Et de conclure : « *Il ne s'agit pas de pénaliser des élus exemplaires et méritants mais d'adapter un système de telle sorte à valoriser leur engagement* ». Sensible aux raisons avancées, une large majorité du Conseil général a accepté la transmission du texte.

Les membres du groupe PDC/vl se sont encore engagés dans d'autres postulats:

- **Jean-Frédéric Python** a demandé une étude sur l'augmentation du nombre de places de stationnement pour les deux-roues motorisés, postulat accepté à une large majorité.
- **Bernhard Altermatt** a également convaincu le Conseil général de transmettre son postulat demandant d'étudier les mesures concrètes et précises du Conseil communal dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, ceci afin de répondre à la nécessité de diminuer la consommation d'énergie ainsi que de favoriser la production et la consommation d'énergies renouvelables sur le territoire de la commune.
- Schliesslich stemmte sich **Simon Murith** im Namen unserer Fraktion vergeblich gegen ein Postulat der linken Mehrheit, das die Abgabemodalitäten der kostenlosen Busabonnemente an die Schulkinder der Stadt einer Prüfung unterziehen wollte. Mit diesem Postulat versucht die rot-grüne Ratsmehrheit diese kostspielige Massnahme im Nachhinein zu rechtfertigen, nachdem sie sich einem eingehenden Studium aller Aspekte bei der Einführung widersetzt hatte. Das neuerliche Postulat wird zu einer zusätzlichen Arbeitsbelastung für die Schulbehörden führen und die Massnahme für die Steuerzahler damit nochmals verteuern. Unsere Fraktion ist der Meinung, dass in erster Linie zu prüfen wäre, ob die Gratisabonnemente sich tatsächlich positiv auf das Verkehrsaufkommen auswirken: « *Lors des débats sur la gratuité, on nous a promis une baisse de la circulation automobile. Qu'en est-il réellement ?* »

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION
 Claude Richard, clauderichard@cg.ville-fr.ch
 Responsable communication PDC Ville de Fribourg
 Conseiller général

NOUS SOMMES LE TRAIT D'UNION
WIR HALTEN DIE SCHWEIZ ZUSAMMEN

